



## ENQUETE RELATIVE

Au

Projet de Parc Ecologique Citoyen EOLANDES TEILLE  
Sur le territoire des communes de TEILLE et TRAWS SUR ERDRE

En exécution de l'arrêté du 22 août 2016

de M. le Préfet de la Loire-Atlantique

Je soussigné(e), M Guy FERREIRA DA SILVA ai ouvert, ce jour,  
le registre d'enquête, pour recevoir les observations du public

A Teillé

Le 16 septembre 2016



du2

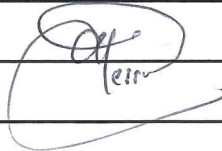
1<sup>ère</sup> permanence de 9h à 12h  
16 SEP. 2016

R1

Adrien Garcia - C Bateau de La Guibourgère 44440  
laguibourgere@gmail.com 44440. TEILLE - - Prised'information

un vibrant accueil

le C.E.



17 SEP. 2016

19 SEP. 2016

20 SEP. 2016

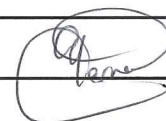
21 SEP. 2016

22 SEP. 2016

23 SEP. 2016

Vu pas de visiteurs

le C.E.



24 SEP. 2016

2<sup>ème</sup> permanence de 9h à 12h

R2

Breton favorable. ligne 44 favorable aux  
éoliennes que la transition énergétique ne  
soit pas un vain mot pour les générations  
futures d Bretou

R3

Hardy Olivier - La Roche - très surpris par le fonctionnement  
de cette enquête publique.

R4

DETAROT Stéphane La Roche - Intervention sur le bien-être  
des photos du dossier -

CALLARD

3 d

CALLARD. LE PECHON - Membre association "l'Air de l'Edre"

Reserve - Santé de personne et de animaux -

- Incidence sur la toison immotables.

R5

- Interdiction de onde radio tele wifi

- Pate en lipe pour rejoindre le poste source

M et Mme OUAIRY Christophe

35 la Justice

R6

44440 TEILLÉ

Reserve - incidence sur le bruit, santé, visuel  
incidence sur fréquences radio wifi TV  
interrogation sur le bien fait de ce parc.  
auss. près des Habitats

OUAIRY C

24 sept. 2016

R7 Patricia Paitier - La Loire - 44440 Teillé -

le 23 Septembre 2016.

Pottineau Roselyne -

R8

- favorable au projet -

- voir la incidence radio-wifi

Mouvier Marionne

R9 - Favorable au projet, les éoliennes  
ont peu d'inconvénients, par rapport  
au nucléaire. Je choisis ce genre  
d'énergie, et préfère vivre près d'une  
éolienne plutôt que près d'une centrale nucléaire  
ou de Bure

Mouvier 8 observations

26 SEP. 2016

27 SEP. 2016 → permanence à Trans-sur-Endre - observations

28 SEP. 2016

29 SEP. 2016

30 SEP. 2016

- 1 OCT. 2016 M<sup>r</sup> LETORT René Favorable au projet Eolandes pour le bien être des générations futures. Letort Le CELLIER

- 3 OCT. 2016


- 4 OCT. 2016

- 5 OCT. 2016

4<sup>ème</sup> permanence de 9h à 12h

Jeanette et Jean BRIAND Couffe-44521  
Soutenons favorablement le projet de Ferme Eoliennes d'aérogénérateurs d'électricité "EOLANDES" de Teillé - Trans sur Endre  
Ceci dans le cadre d'un investissement citoyen à la fois financier et producteur d'énergies renouvelables propres et respectueuses de l'environnement.

Ceci s'inscrit dans le développement harmonieux et respectueux des citoyens avec leurs concitoyens


Briand Jeanette 

va d  
R14

R15

01/P2 joints

5/10/2016

Vu   
+ 6 feuilles jointes

Le projet EOLANDES Teillé (5 éoliennes de 3 MW) constitue une réponse locale et adaptée à l'objectif de la transition énergétique pour les 3 principales raisons suivantes :

- la France a pris l'engagement vis-à-vis de l'Europe d'un taux d'énergie renouvelable de 23 % en 2020. L'éolien doit y contribuer de façon essentielle et l'objectif de 19 000 MW installés en 2020 figurant dans les documents du MEEM, nécessite de ne pas perdre de temps car 1500 MW de nouvelles capacités doivent être mise en route chaque année. Eu égard aux délais de développement de ce type de projet (7 à 8 ans minimum) seuls les projets déjà initiés pourront contribuer à cet engagement. Donner son autorisation au projet des 5 éoliennes d'EOLANDES Teillé, projet parfaitement intégré à son territoire et soutenu par les acteurs-citoyens de ce territoire, est indispensable pour contribuer au respect par la France de ses engagements.
- EOLANDES Teillé est un projet citoyen. À ce jour plus de 700 citoyens se sont engagés sur leurs deniers personnels pour financer ce projet. Cela veut dire près de 500 familles qui perçoivent mieux les efforts nécessaires pour produire 1 kWh d'électricité renouvelable. Ce sont 500 familles qui se sont engagées dans une démarche d'éducation populaire et qui n'omettent pas de rappeler l'importance d'une plus grande sobriété et efficacité énergétique. Avec ses 5 éoliennes, EOLANDES Teille apportera près de 150 000 euros de recettes fiscales au territoire (communes et intercommunalité). Les revenus qui seront versés aux citoyens du territoire resteront sur le territoire pour y favoriser l'activité économique, voire le développement de nouveaux projets éoliens ou photovoltaïques.
- Un projet citoyen, c'est aussi la garantie d'une prise en compte permanente des exigences environnementales du territoire. Donc, il n'y aura pas de dérives environnementales sur ce projet afin de satisfaire des objectifs strictement économiques.

A l'occasion du sommet international Climate Chance à Nantes et d'une réunion des ateliers écolo-citoyens d'Orvault, plus de 80 personnes ont signé le manifeste en faveur du projet (plus de 80 % d'entre eux ne sont pas des investisseurs du projet, les ~~56~~ feuilles de signatures en faveur du projet sont jointes ce jour au registre).

Merci de ne pas briser cette dynamique. Merci d'arbitrer le projet EOLANDES Teillé à l'aune de son exemplarité, de sa participation à une dynamique du territoire et de sa contribution à la lutte contre le changement climatique.

Laurent Dubost

Gérant du club d'investissement pour les énergies renouvelables "Du Bon Air"

3 Rue du Joli NAI  
44 700 ORVAULT



PS : 6 manifestes avec 80 signatures.

vu 85 signatures  


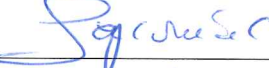


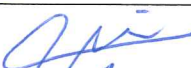




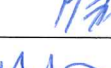

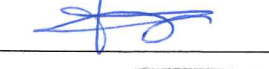



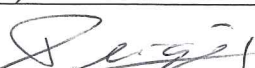

**Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé**

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
LEGRAND	Claire	Nantes	
LACOMBE	Claudette	Missillac	
ABRIZOU	Gwen	NANTES	
D'HERBEMONT	Stanislas	Anvers	
FERRATU	Alberic	Paris	
SUIRE	Charline	Bressuire (79)	
MASSÉ	Philippe	La Roche sur Yon	
GUILLOUX	Christine	Nantes	
CHAUCESSE	Marin	La Chapelle sur Erdre	
PREVANT	Nann	Nantes	
JACQUET	claude	Nantes	
COUSQUER	Dudrey	Plaugueneau	
BUSTIN	Alice	PARIS	
Béju	Luella	Nantes	
PEIGNE	Pierre	Prunelli	
RUBIO	Alphonse	Nantes	

27/09/2016

2/6

dy

5/10/16

16 signatures

### Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
Bruevière	Lisa	Nantes	
BAUDOUIN	Marie	Bouguenais	
Guillou	Maëlle	Paris	
BOUCAY	Philippe	NANTES	
GRÉLIER	Jean	REZE	
Renouard	Anne-Léile	Rennes	
BEUCHER	Cyril	Angers	
GIRARD	Simon	Nantes	
SEGUIER	Graciane	Paris	
CHARDONNEAU	Eve-lise	REZE	
JAN	Samuel	NANTES	
DESCOURS	Jérôme	Paris	
OMILLON	Audrey	Marseille	
BONNET	Joseph	Thouars	
GRESSON	Genevieve	St Jean de la Mer	
DUBOSI	Lucas	ORVAULT	



### Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
VERAY	Judith	St Etienne M.F.	[Signature]
BRAUN	Jean Michel	Laval	[Signature]
RAVENEAU	Daphne	Seiche G9	[Signature]
LADRET	Christine	Nantes	[Signature]
NAU	Simon	Nantes	[Signature]
TREQUIER	Pierre	St Herblain	[Signature]
NARICO	Michel	LRSY	[Signature]
BOIRON	Claudine	LRSY	[Signature]
LEBOG	Nicolas	St Etienne de Nantes	[Signature]
ROCHER	Charlotte	Nantes	[Signature]
Rocher	Danielle	Senbou	[Signature]
TALLO	J. François	St Herblain	[Signature]
TALLO	Patheuni	St Herblain	[Signature]
JADOT	Yannick	Paris	[Signature]
LAERVOES	Julie	Nantes	[Signature]
FEBELE	Franco	Nantes	[Signature]

CLIMATE CHANCE 27/09/2016

Nantes

4/6

24

5/10/16

4 signatures

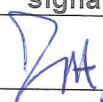








### Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
AYACHE	Jean-Paul	NANTES	
THOBY	Claudine	Nantes	
MESLE	Patrick	SMANNAEDES-BAUX	
ESTAY	Danielle	GERANDE	
COQUARD	Yves	ST-MOLF	
COTREL	Patrick	St Leger/L.	
ANCEAUX	Thierry	Thouaré/Loire	
DUBOST R.	REMY	ST HERBLAIN	
DUBOST M	Monique	ST HERBLAIN	

Nantes, le 27/09/2016

5/6

dy

5/10/16

16 signatures

### Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
HAVERBEQUE	GUYLLAUME	44000	
BARETTE	CHRISTIAN	44850	
Vendé	MATTHIEU	44760	
GOETZ	DOMINIC	44100	
PAIRE	ROLAND	44100	
CABOTTE	AUDREAN	44000	
AMESLANT	RAPHAEL	44200	
BINET	SOPHIE	44240	
CORMIER	SILVAIN	44850	
Cormier	PHILIPPE	44800	
LeQuidrec	KEVIN	44100	
DELBAERE	VICTORIEN	44000	
COLLE	STEPHANE	44300	
DUAUPET	GUYVAN	44620	
Cailland	Jean Louis	44390	
KISIELLA	Alexandre	44000	

6

R16

Pierre BOUTIERE favorable au projet éolien citoyen Eolandes de Teillé et dépose un manifeste favorable au projet avec 7 signatures. le 05-10-2016

*[Signature]*

R17

Thérèse et Yvon Le Charles sont favorables au projet éolien citoyen Eolandes Teillé. L'éolien peut apporter dans les énergies renouvelables une part non négligeable. 5-10-2016

*[Signature]*

R18

Anne Marie et Jean Claude Mortier favorable au projet éolande Teillé

*[Signature]*

R19

Jean-Marc THIRACELIN, Ferry OUDON, Gérant du Club OUDOL. Je suis favorable au projet éolien Citoyen Eolandes Teillé. Il permettra de contribuer à atteindre les objectifs de la transition énergétique. Il permet de rendre responsables les citoyens du territoire et d'ancrer dans la maîtrise des moyens non polluants de la fourniture d'énergie.

Nous attendons avec impatience la production du parc.

5/10/2016

*[Signature]*

Anché PUCEL 51 Rue de la Senne TRILLÉ

R20

Je suis étonné qu'en adjoignant primum à la l'acquisition d'une implantation d'une Eolienne. Tout n'est pas Bénéfique car il y a de nombreux freins du au système de freinage avec des diques à base d'amiante

*[Signature]*

Nantes 27/09/2016

6/6  
5/10/16

12 signatures



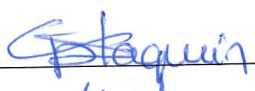




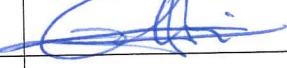





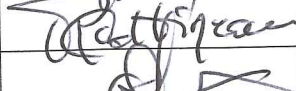

## Manifeste de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

Pour limiter le réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

L'énergie éolienne est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme une large majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne dégradent pas les paysages.

Des centaines de citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui garantira des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
AUBRY	Nichel	Fayde Brochard	
JACOB	Nathilde	Nantes	
PLAQUIN	Coraline	Nantes	
MAUBERNARD	Amélie	NANTES	
PETER-SAN	Wade	Nantes	
BOUARD	Francis	NANTES	
LE ROY	Laurence	REZE	
GAMIER	Pierre	Nantes	
CORBEL <del>PH.</del>	PHILIPPE HENRI	NANTES	
COLLAND	Sebastien	Nantes	
BOSU	Claudine	La plaine quier	
Lalys	Pierre-Alba	Dinan	
PAPIN	YVES	Couëron	
Cottineau	Roselyre	Teillé	
Cottineau	Jean-François	Teillé	

Le 5/10/2016

7

Régine MATHERN NESNIL - Les Bardies 44440 Juvé sur Erdre  
je suis passée ce jour faire part des nuisances visuelles que je subis en permanence par rapport aux parcs éolien existants et exprimer mes craintes sur ce projet d'éoliennes de 170,50m de haut je développerai ces points dans un courrier que je ferai parvenir par la poste.

### de soutien au projet éolien citoyen Eolandes Teillé

En raison du réchauffement climatique, la France a choisi de s'engager dans une transition énergétique permettant d'arriver à 40% d'électricité d'origine renouvelable en 2030.

Le vent est la plus efficace et la plus accessible sur notre territoire, et, comme la majorité d'habitants, je trouve que les éoliennes sont élégantes et qu'elles ne gâchent pas les paysages.

De nombreux citoyens se sont déjà engagés dans ce projet coopératif exemplaire qui génère des retombées économiques directes sur le territoire communautaire, et dont la gouvernance restera locale et citoyenne durablement.

Pour ces raisons, j'apporte mon soutien au projet de parc éolien citoyen Eolandes.

Nom	Prénom	Commune	signature
RITIERE	Pierre	Teillé	
RITIERE	Guy	Teillé	
RITIERE	Antoine	Teillé	
Bonnet	Guillaume	Teillé	
Bonnet	Bertrand	Teillé	
Theriau	Jean-Marie	TEILLE	
DUPONT	Benoît	Cauffry	
RUEL			
HUARD	Monique	Teillé	

- 6 OCT. 2016

Mr Bernard GONZALEZ Achante Manifeste  
Man y ponfau au popl VELO DE TONNE. EN  
effet il ya admettant 30 popls en cours de  
à venir sur les zones plan la carte jointe.  
Mes devoirs en totale saturation.

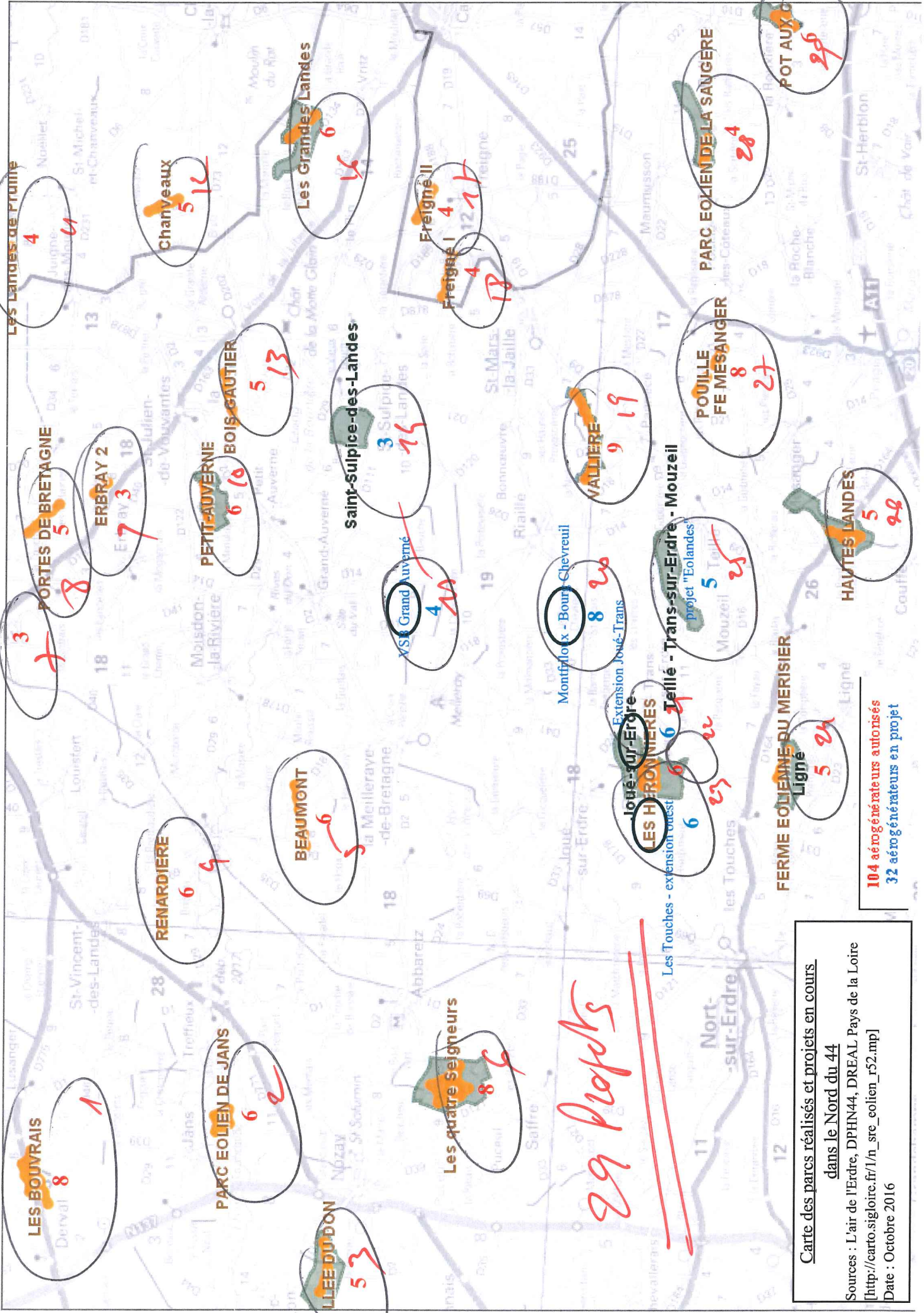
Ayant eu il ny a eu aucune concertation  
social - les tensions ont étonnément eu  
regne de septième année. La cohésion  
n'est pas respectée. Les engagements peuvent  
faire à charge. Le respect de la dignité  
de famille est bafoué -

Je rappelle que 29 popls ont eu cours au 29!  
Mes devoirs de es machins.

Mes devoirs dans un cas d'iracceptabilité sociale  
Il est prouvé que les clamans partent préférer  
proposer à l'homme et à l'œuvre - Il n'est  
pas tenu compte de leur travail NATURALISER  
les mouvements hétérogènes et vie de femmes

Je suis certain de proposer un nouveau document  
de donner un avis négatif en cette enquête -  
PT: PLAN avec popls - CBMiste

GOMARIE BUREAU PIVILLE



104 aérogénérateurs autorisés  
 32 aérogénérateurs en projet

Carte des parcs réalisés et projets en cours  
 dans le Nord du 44  
 Sources : L'air de l'Erdre, DPHN44, DREAL Pays de la Loire  
 [http://carto.sigloire.fr/1/n\_sre\_colien\_r52.mp]  
 Date : Octobre 2016

29 projets



Gonzague BUREAU  
La Porte  
44400 RIAILLE

Vu de remis 07/10/2016

CG

(Ajouter aussi dans l'un  
des prochains numéros pour  
N. Garcia)



Mairie de Teillé  
Rue du clos olivier  
44440 TEILLE

Nantes, le mercredi 5 octobre 2016

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Projet éolien

Monsieur le Maire,

Je me permets de venir vers vous dans le cadre du projet éolien sur la commune.

Compte tenu des différents échanges que j'ai pu avoir avec l'ensemble des concitoyens de la commune je constate qu'un nombre important d'individus, familles, exploitations agricoles et professionnelles sont contre ce projet.

**Je suis voisin de cette commune et je sollicite que vous organisiez dans les meilleurs délais un référendum de telle sorte à pouvoir interroger l'ensemble des concitoyens de la commune sur leur souhait ou pas de voir aboutir ces projets.**

Nous connaissons maintenant l'incidence majeure sur le comportement humain et animal.

Merci de me confirmer votre accord et celui du conseil municipal dans les meilleurs délais.

Je pense que ce serait un déni de démocratie de refuser d'organiser une telle consultation, l'ampleur et les conséquences de ce projet sont telles que nous ne pouvons pas nous permettre d'intervenir en direct sur la seule base d'une réunion de conseil pour laquelle vous avez eu très peu d'échos des citoyens.

En espérant que ce courrier retiendra votre attention.

Vous en souhaitant bonne réception, et restant à votre disposition.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

**Gonzague BUREAU**  
Mobile : 06 66 22 54 44  
Courriel : gonzague.bureau@cgbe.fr

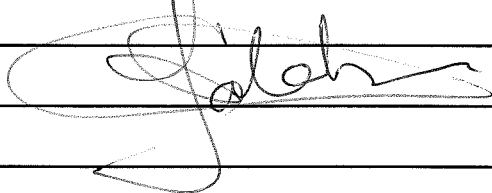
- 7 OCT. 2016

R23

Mme Talabon Virginie - Grand-Arbres<sup>9</sup>

Je souhaite exprimer mon désaccord au projet de parc éolien ÉDA. Je conteste l'aspect invalable du projet, le manque de concertation et d'information locale, mais que nous sommes les premiers impactés par l'installation de aérogénérateurs, leurs incidences reconnues en matière de santé humaine et animale, l'impact sur le tourisme, le patrimoine paysager. Je m'inquiète du manque de vision globale cohérente et équilibrée par la sauvegarde de l'environnement, l'image "pope" ne peut se faire au détriment des actes objectifs de préservation de l'environnement, ni sans cohésion sociale ~~et~~. L'environnement c'est avec notre économie, notre patrimoine, notre cadre de vie, notre santé.

Le nombre de projets réalisés et en cours dans notre environnement proche est considérable. Je vas demander donc de considérer ces arguments contre le projet de Terko-Isère sur-Érde.



- 8 OCT. 2016

le 8 octobre 2016. Mme Patricia Paitier. R24

Notre habitation est située à 520 m de la N°5. positionnée à l'EST de ce mat elle est dans la zone des vents d'Ouest dominants. D'où plusieurs inquiétudes dans les domaines :

- du Bruit = intensité ~~et~~ acceptée par le projet de 350db

équivaut au son d'une machine à laver !  
 mais cela tout au long de nombreuses  
 heures sans interruption. Un bruit régulier  
 est forcément agaçant et ne peut être  
 comparé avec un bruit de vent

(l'aspect "mécanique" est à dire monotone  
 est gênant). Ce bruit sera-t-il supportable  
 heureusement ? Le Plan de bridage est-il suffisant ?

- gêne visuelle - effet stroboscopique

Notre maison possède 3 fenêtres côté Ouest  
 au rez de chaussée 1 fenêtre de Chambre et  
 une de salle de bains et à l'étage une fenêtre  
 de chambre, ainsi qu'une véranda  
 dont le parapet vitré orienté.

est-il prévu de vérifier l'effet de l'ombre  
 portée des pâtes de l'éolienne lorsque le soleil  
 sera en position Ouest et qu'il pourra y avoir  
 l'effet stroboscopique sur cette façade ?

Notre jardin sera sous l'auvent visuelle de ce  
 mat n° 5. Nous sommes évidemment intéressés par  
 une mesure de plantation d'arbres pour limiter la vision  
 et pour diluer le bruit.

- gêne pour les ondes radio - internet, téléphone  
 télévision Radio: quelles mesures sont prises pour  
 corriger les ~~ifs~~ dysfonctionnements générés  
 par la présence des éoliennes. ? Qui prendra  
 en charge les aménagements nécessaires ?

- gêne pour les ondes électromagnétiques: on  
 entend dire que des élevages aux alentours des  
 éoliennes subissent des décès ayant  
 un impact sur la santé des animaux et des  
 hommes - quel suivi ? quelle prise en charge

pour corriger ces décalages (aménagement<sup>11</sup>  
des locaux, diagnostic des dysfonctionnements)  
Comparaison avant - après r'olienne ?

Quelle sera l'action des éoliennes pour  
rapport aux failles sous-sol, cours d'eau ?

Je suis évidemment inquiet de  
l'impact, sonore, visuel, magnétique,  
radio, et aussi accidentogène, d'éventuelles  
projections de glaçons (et une hauteur de 171,50m !)  
de morceaux de pale (intégrité du matériel ?), pour  
les personnes amenées à travailler dans les  
champs alentours <sup>et les animaux d'élevage</sup> (quelles précautions à prévoir ?).  
(quel comportement mettre en place pour assurer  
un maximum de sécurité) ?

Je suis favorable en général à l'installation  
et au développement de l'énergie <sup>ou</sup> éolienne mais  
je suis défavorable à l'installation en particulier  
du mat n° 5. (d'entrée dans ce parc, lun d'une  
route d'accès, ~~mais~~ Je trouve aussi que notre  
région locale est désormais saturée par une  
forêt d'éoliennes. Partici

<sup>R25</sup> Anne Guillet favorable au projet éolane de TEILLÉ  
qui s'inscrit dans un engagement d'une transition  
énergétique et pour une électricité d'origine renouvelable  
8/10/2016 Guillet

10 OCT 2016

<sup>R26</sup> Daniel HALBERT, est favorable au projet Éolane de TEILLÉ,  
et pour la prise en main de notre production d'énergie allant  
vers notre autonomie. C'est aussi un geste important pour  
notre planète.

11 OCT. 2016

R28  
12 OCT. 2016 Thérèse Cottineau Je suis favorable au projet EOLIANE à TEILLÉ pour une énergie renouvelable le 12/10/2016 ~~Thérèse~~

R25  
13 OCT. 2016 Yves PAPIN est favorable au projet EOLIANE à Teillé en effet après les décisions de Paris sur le climat en 2015 et est important que suite l'engagement de résolutions concrètes.

Le développement de l'éolien est une partie de la réponse dans le cadre de la transition énergétique.

Avec le respect de la réglementation existante il est important de multiplier ce type de projet à caractère local et décentralisé.

Ce projet soutenu par des centaines de citoyens est l'exemple de ce que nous devons faire pour nous et les générations futures nous nous devons le meilleur à nos enfants en planète viable.

14 OCT. 2016

R29  
Marie-Paule BIANLOEIL Conseillère Municipale  
Je suis favorable à l'implantation des éoliennes à TEILLÉ le projet s'inscrit dans la démarche de développement des énergies renouvelables en électricité

et de plus c'est un projet entièrement citoyen  
et qui contribuera à la transition énergétique

~~Philippe Branchereau~~

15 OCT. 2016 Jodie Anne CROLARD

R30 Il est important et raisonnable de créer  
des moyens vers une source d'énergie renouvelable  
- se souvenir des moulins à vent !

Jodie

Philippe Branchereau. Taille

Très favorable à ce projet qui permet de réunir  
plusieurs centaines de personnes autour d'un projet  
collectif - qui permet de préserver notre planète

~~Philippe Branchereau~~

Henriette MINGUET-BRANCHEureau Taille

R32 Enfin un projet citoyen d'intérêt personnel. Une  
action, un projet pour d'autres sources d'énergie !  
Il faut encourager ce qui est local et citoyen  
pour l'avenir du territoire, de nos enfants, petits enfants.

Philippe Branchereau

PRIEU Christian Adjoint TEILLE.

R33 - Pour 1 fois que les citoyens peuvent  
s'approprier un projet local et que cela  
s'inscrit dans la démarche de développement  
des énergies renouvelables, c'est une très  
bonne chose

~~Philippe Branchereau~~

14)  
R34  
Puisque le comte très favorable à ce projet  
qui de plus est un projet collectif, que des  
encouragements  
le comte

R35  
Jean François Co Hucien préfère de Fré laun  
un parc éolien à un projet nucléaire - Nous  
sur la génération à venir - ~~le comte~~

R36  
Blanche Leconte favorable au projet Eolien de Tébé  
pensons aux générations futures. B Leconte

R37  
Michel Patis, favorable au projet, A Prévoir période  
des terrasse, voirie temporaire, combien de temps  
plate forme permanente avec chemin d'accès, position et  
tracé d'implantation à revoir pour Echène N°5, tracé  
d'emprise sur terre agricole (plusieurs peut peut être  
revoir, le ruisseau classé est inutile pas d'eau même l'hiver,  
exclu à revoir avec nos voisins de Troux (R32/4))  
Pour moi le chemin devrait être Mitoyen avec 2 Communes  
pour la N°5.  
Michel

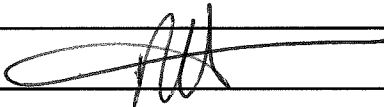
R38  
Olivier & Isabelle Hardy contre le projet. D'ailleurs une pétition  
en ligne sur mes opinions com a déjà reçue plus de  
2162 signatures. Trop d'incertitudes sur les nuisances  
sonores et visuelles. Des enquêtes et rapports, notamment  
de la DREAL des Pays de la Loire et le rapport "Folienne: un  
rapport prouve l'existence de nuisances sonores" font me  
poser beaucoup de questions sur les impacts pour les habitants  
les plus proches. Oui au développement durable et aux  
énergies renouvelables mais non au détriment de certains  
habitants. Je joins un courrier.

N° & N° Hardy

Je soutiens ce projet pour 2 raisons essentielles :  
 Notre planète n'a pas de ressources illimitées, le  
 vent en est une qu'il convient d'utiliser pour  
 l'avenir de nos enfants. Les énergies renouvelables  
 sont à développer tout autant que de nombreux  
 autres pays le font. STOP à l'énergie nucléaire  
NOUVEAU.

Ce projet mené par des citoyens montre comment  
 il est possible de se mobiliser sur son territoire  
 pour prendre son avenir en main indépendamment  
 des groupes financiers. Ce projet met en  
 relations des personnes qui ne l'auraient  
 jamais été autrement.

Ce projet RASSEMBLE et CONSTRUIT pour un  
 avenir meilleur. Le projet doit se réaliser

le 15/10/16. 

17 OCT. 2016

2<sup>ème</sup> permanence de 9h à 12h

RW

Même si je comprend la réticence de certains par  
 rapport aux projets éoliens, même si je pense que  
 les propriétaires des terrains concernés se devraient  
 être dédommages qu'on se le fait pour des raisons  
 éthiques, je préfère de loin l'énergie éolienne à  
 l'énergie nucléaire. Marc Cathier - 62 - La Haute Reche

le 17/10/2016 

Riville

RW

Conseiller général du Canton de Riville de 2004  
 à 2015, dans le prolongement de mes engagements



pour les élections départementales j'apporte tout mon soutien aux porteurs du projet éolien de Taille sans / Esdre et je salue l'engagement de tous les acteurs dans ce projet d'envergure et d'implication <sup>locale</sup> et les retombées locales sont ici le gage de l'acceptabilité du projet.

Patrick Chevalier

R42 Je suis favorable à l'implantation des éoliennes à TEILLÉ

Françoise TESTARD

R43

Les Richardes sont favorable au projet des éoliennes - rappelons nous l'arrivée de l'électricité - J. Richard

R44 Favorable aux éoliennes. Pensons aux générations futures.

Toute nouvelle technologie apporte la médecine. Faisons confiance aux spécialistes.

Michelle LEGRAS

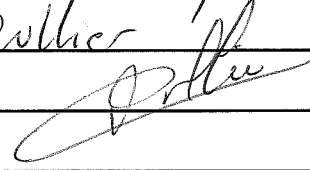
R45 Je soutiens ce projet qui est pour mon territoire. Le mode d'actionnariat astoyen me plaît.

Je suis favorable à l'éolien comparé au nucléaire.

J'aime l'élégance d'une éolienne dans le paysage.

Paul Rullier

L'avenir de nos sociétés humaines passe par  
une diminution des besoins énergétiques et un développement  
des énergies renouvelables - Je soutiens l'énergie  
éolienne surtout quand le citoyen y est associé.

Anne Rollier  



Notre pays s'est engagé dans la transition énergétique  
afin que la part des énergies renouvelables  
soient de 50% d'ici 2030.

L'implantation de parc éolien répond et contribue  
à cet engagement.


Les éoliennes de nos brétaches d'été sont  
bien au paysage et présentent une certaine  
élégance.

De plus l'engagement citoyen donne  
la main mise sur ce projet au niveau  
du territoire.

De plus la gouvernance est locale et  
le reste dans la durée et est citoyenne.  
Pour toutes ces raisons j'adhère à  
ce parc et soutiens le projet.

M. C. Tétel  


De plus pensons aux ~~génération~~ générations futures.

→ Philippe Brancheau (Terre-la-Barre Jaurière)  
Remise d'un manifeste de 24 signatures  
favorable au projet  


→ Jean Rabian Le Cellier La Haute Branchère  
Remise de 24 manifestes regroupant 394 signatures  
Remise d'une lettre jointe

Soutien au projet éolien citoyen de Teillé  
 Je soutiens ce projet pour 3 types de raisons :

- C'est un projet pour une énergie renouvelable,  
 énergie destinée à remplacer les énergies  
 polluantes ou dangereuses, comme le nucléaire

- C'est un projet aux retombées économiques  
 favorables aux citoyens de Teillé et environs et  
 aux collectivités locales.

- C'est un projet citoyen, après l'exemple  
 de Béyanne et de Guenroët-Séverac. Le projet  
 est soutenu à tous (700 citoyens dans 50 clubs  
 d'investissement, actuellement). Tous les clubs  
 d'investissement ont signé la charte de l'éolien citoyen

Jacques Lebordeau

président CIERC "Courant d'air" Nantes  
 Ci-joint signatures pour un manifeste de soutien  
 au projet. (3 feuilles, 36 signatures)

Je soutiens la création d'un parc éolien  
 à Teillé (le projet Eolandes) pour 4 raisons

- des raisons personnelles d'abord : cousin  
 d'une habitante de Teillé à la Petite Fournelle

Je me sens concerné par le projet

- des raisons économiques et d'aménagement  
 dans une optique de développement durable :

se passer du nucléaire dangereux et coûteux  
 (les centrales actuelles arrivant en fin de  
 vie, leur arrêt et démantèlement se coûteront  
 très cher), se passer des énergies fossiles  
 mauvaises pour la planète.

Produire de l'électricité près du lieu de

consommation.

De plus, cette réalisation est une source de revenus pour des collectivités locales proches.

- des raisons écologiques : création d'une source d'énergie dénuée répondant aux objectifs gouvernementaux. L'impact environnemental est minime compte tenu des lignes EDF à haute tension existantes, des haies et arbres nombreux dans les communes impactées.
- des raisons citoyennes : je me sens concerné par la question énergétique et veux participer à l'effort national, je participe financièrement au projet dans le club d'investissement "Cochant d'Air", pour diminuer l'apport extérieur.

Jean-Claude HARRY (habitant Nantes et ayant de la terre à St. Mars du Désert)

~~Harry~~

R52

Je viens de remettre à M<sup>r</sup> le Commissaire enquêteur un courrier donnant un avis de favorable à ce projet je lui ai aussi remis ma carte électorale. Ceci concerne aussi mon épouse qui ne peut être présent  
M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> ANZO - (commune de Ricillé)

~~ANZO~~

R53

Je suis favorable au projet d'Eolane de TEILLE, et dépose ce jour, une liste de 31 signatures pour ce projet, de Mesanges et ses environs, auprès de Monsieur le Commissaire enquêteur.

HALBERT Daniel

~~Halbert~~

R54

Je suis favorable à l'installation du projet d'ÉOLANE à Teille. D'une manière globale l'Éolien est une des alternatives à nos vieilles centrales nucléaires dont nous allons faire cadeau à nos enfants, petits enfants ... pour quelques ...

d

20

milliers d'années.

Je remet ma signature positive

GÉRY LIAGRE

Membre d'un CIERE sur l'agglomération nantaise, c'est pour soutenir un projet global d'énergie renouvelable que nous avons souscrit.

Sur l'agglomération nantaise il n'y a que très peu de possibilité de trouver une alternative conséquente à la centrale de production d'électricité de Cordemais.

Un projet avec si peu d'impact sur les paysages, sur la santé des habitants et recalculant l'économie nous conduits à le promouvoir et à souhaiter sa rapide réalisation pour notre avenir et celui de ceux qui nous succéderont.

Christine NOBLET

CIERE Airmelandes - S<sup>t</sup> HERBLAIN

Tout en étant favorable au développement des énergies renouvelables, concernés directement par ce projet, nous remettons en cause l'étalement des éoliennes, leur éloignement entre elles - Le paysage sera modifié et perturbé.

Nous demandons une étude d'impact au niveau acoustique après l'aménagement effectif et efficace.

Christine GUILFOUARD

La Culière 44140 TRANS-SUR-EAUDA

Je suis favorable au projet éolien sur les communes de Teillé et Trans sur Erdre.

Pierrick Dupont Teillé

17/10/2016

R61

Depot de dossier en réponse  
à l'enquête publique

par ST Vincent 26 le Repère VEILLE

ST Rolle 33 le Repère VEILLE



Pourquoi n'y a-t-il pas de photographes  
ou ceux de l'autre parc ?

Adrien Garcia Paapiustani - La Guibartieri  
Monuments Jansen - chateau + chapelle

R58 Depose ce jour - 5 chemises - comprenant tout  
le contenu de l'observation chateau / 2

le 17 octobre 2016 en Talle. Marie  
Adrien Garcia

Boultareau Paul Vritz

R59 Je suis contre la multiplication des parcs ediles  
dans notre region. Je suis concerne par un projet de 500 m  
de chez moi. Le premier n'est pas encore construit et deja  
un second est en prospective ce qui ferait un total de  
13 edilennes dans ma facade principale. Ma maison est en  
vente depuis le mois de Mai. Les quelques personnes que  
sont venues voir la maison m'ont demande la raison pour  
laquelle je vendais. Je ne leur ai pas cache qu'il y avait  
un projet edile et ils ne m'ont pas donne de suite.

Pensez s'il vous plait a ceux qui vont subir les nuisances  
edilennes sans se payer l'argent sur le dos  
des consommateurs.

~~Paul Vritz~~

R60

Comme d'habitude le projet est bien ficelle  
les photomontages toujours aussi bidon, on  
fait attention aux chapeaux-solaires et à la faune  
mais pas aux gens qui habitent autour.

Quand prendra-t-on en compte le principe de  
precaution, au niveau des effet indesirables comme  
les infarctus, les effet stroboscopique, et les bruits  
etant voisins d'un projet je m'inquiète de  
l'avenir et de ma santé avec la proliferation  
de tous ces parcs. A l'encre Patrick Vritz

~~Patrick Vritz~~

Le 17 octobre 2016 à 14 heures

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné(e) Guy FERREIRA DA SILVA déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 3,5 jours consécutifs

du 16 septembre 2016 9h au 17 octobre 2016 - 12h  
de ceux jours et heures habituels d'ouverture aux services publics heures à \_\_\_\_\_ heures

et de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures

(sauf dimanche et jours fériés)

Les observations ont été consignées au registre par 61 personnes

(pages n° 2 à 21 bis)

En outre, j'ai reçu 29 lettres <sup>ou courriers</sup> ou notes écrites qui sont annexées au présent registre; ainsi que 3 pétitions également annexées.

1ère lettre en date du \_\_\_\_\_

de M. \_\_\_\_\_

2ème lettre en date du \_\_\_\_\_

de M. \_\_\_\_\_

3ème lettre en date du \_\_\_\_\_

de M. \_\_\_\_\_



Le présent registre ainsi que les contributions écrites du public pièces  
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins  
le 10 novembre 2016 à M. le Préfet de Loir-et-Cher



**Guy FERREIRA**

*Commissaire Enquêteur*

FANCHICK BURAU  
 ARCHITECTE D.P.L.G.  
 "LA MEILLERAYE"  
 44440 . RIAILLE.

INSTALLATIONS ÉOLIENNES  
 COMMUNES DE TEILLÉ,  
 RIAILLE A TRANS/ERDRE ...

Monsieur LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Habitant le village de La Meilleraye, face à l'étang de la Provostière, je ne peux que déplorer la façon dont se développent les parcs éoliens dans notre région !... complètement anarchique !

IL s'agit d'un mitage de l'espace systématique ... tous les points culminants sont visés par les éoliennes !

des touches à Frémé ou à Chateaubriant / Vous n'avez plus un seul point de vue non affecté par les éoliennes !

Aujourd'hui les emplacements envisagés sont d'autant plus incompréhensibles qu'ils sont situés soit en bordure de zones humides, soit en bordure de forêt ou de zones Natura 2000 ou de maisons classées ou de sites protégés !!!

Aujourd'hui c'est le site de la Guibourgère qui est particulièrement touché ...

Aucune étude d'impact sérieuse n'a été établie ..

Aucune étude ornithologique complète n'a été réalisée sur les déplacements des oiseaux, canards, sarcelles, migrateurs, (Huppe, Sculpin) qui sillonnent la nuit tombante les espaces entre les étangs de La Poitevineire, de La Provostière, de Vieillevau, de La Guibourgère ....

Par expérience je sais que les pales de ces éoliennes sont mortelles pour de nombreux oiseaux !

En tant qu'architecte DPLG .. et urbaniste, notre souci numéro un est toujours de rechercher la meilleure intégration du projet dans son environnement !!

Aujourd'hui, les projets éoliens proposés ne sont pas recevables ! Nos députés ont écarté le droit de regard des architectes des bâtiments de France sur ces projets éoliens, ce qui est déjà une anomalie !! ce n'est pas une raison pour laisser faire des promoteurs peu scrupuleux et des maires mal informés - nous avons l'un des seuls coins de ce département de Loire Atlantique encore privilégié avec ces forêts d'Ançanis, de Vieillevau, de Saint-Mars et ces nombreux étangs et maisons inscrites et protégées (les châteaux de Lucinière, d'Ançanis, les bois de La Petite Haie et maintenant La Guibourgère ... sans oublier l'abbaye de La Meilleraye qui sont menés par ces éoliennes !!

Pourquoi, comme dans le Nord de la France, sur l'autoroute A1, ne pas placer ces éoliennes, le long des "couloirs de nuisance" que sont les autoroutes, les 4 voies, les voies ferrées ou les lignes à haute tension ...

Après avoir abîmé toutes nos entrées de ville avec des zones artisanales ou industrielles mal maîtrisées, on laisse aujourd'hui sacraliser nos campagnes !!!

Je ne m'attarderai pas sur la spéculation à court terme de ces projets ... vous savez qu'aucune de ces éoliennes n'est construite en France et que même les grues de montage viennent du Nord de l'Europe ...

QUANT AU DEVENIR DE CES ENGINES, DÈS 2018, LES CONTRATS AVEC ERDF VONT TOMBER ... (C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE, TOUT LE MONDE EST FORCÉ DE RÉALISER LEURS PROJETS ... ) ET COMME POUR LES PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES IL Y A QUELQUES ANNÉES ... IL N'Y AURA PLUS PERSONNE POUR ENTRETIENIR CES ÉOLIENNES ! JE NE M'ÉTENDRAIS PAS NON PLUS SUR CE "BÉTONNAGE" NÉCESSAIRE POUR INSTALLER CES MÔTS ... IL FAUT COMPTER ENTE 1.500 À 2000 TONNES DE BÉTON PAR MAT ... PUIS RAJOUTER LES KILOMÈTRES DE TRANCHÉES À RÉALISER POUR ALIMENTER LES RÉSEAUX ...

Tous ces ouvrages vont avoir des répercussions sur l'écoulement des eaux ... et ces terrains deviendront des friches bétonnées et inexploitable !!!

Tout le monde connaît les répercussions de ces éoliennes sur les élevages et sur la faune ... ainsi que sur la santé des habitants dont les maisons avoisinent ces engins ...

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Commissaire enquêteur Je vous demande de ne pas donner suite à ce projet d'implantation d'éolienne mal maîtrisée !

Avec mes sentiments les meilleurs -

FANETTE R. BUREAU



le 04 - 10 - 2016

Pascal Daviau  
Tacon  
44522 Mésanger

Mésanger, le 9 octobre 2016

C48

Résidant  
52 rue Saint Pierre  
78100 Saint Germain en Laye

Tel 06 18 13 31 55  
daviaup@hotmail.com

Monsieur Guy FERREIRA DA SILVA  
Mairie de Teillé  
10 impasse des Jardins BP1  
44440 Teillé

Objet : avis concernant l'EP du parc Eolandes

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veillez trouver ici un avis à reporter sur le registre d'enquête publique.

- 1) Modalités de consultation. Il est encore une fois incompréhensible que le dossier d'enquête publique ne soit pas consultable en ligne sur le site de la Préfecture. **Qui aujourd'hui a le temps de se déplacer en mairie aux heures ouvrables consulter des documents souvent complexes et volumineux ?**
- 2) Projet local : ce projet porté par des habitants de la région s'appuie sur des principes d'économie sociale et solidaire et d'investissement local pour lesquels je suis totalement favorable.
- 3) Désorganisation visuelle de l'ensemble : comme le souligne l'avis de l'Autorité Environnementale, p. 6, 7 et conclusion, les éoliennes E1 et E5 ne sont pas dans l'alignement des 3 autres. De plus, elles ne sont pas équidistantes les unes des autres, ce qui va créer un désordre visuel dans un secteur qui devient saturé par les parcs éoliens. **Il est fondamental de modifier la disposition des éoliennes pour les aligner les unes par rapport aux autres afin de préserver, autant que faire se peut, l'harmonie visuelle.** Le parc des Hautes Landes avec sa répartition éparse, restera de ce point de vue l'exemple à ne pas suivre.

Concernant la plantation de haies, le maître d'ouvrage devrait pouvoir assurer un suivi régulier des plants pendant au moins 5 ans (en cause : sécheresse, enherbement, abrutissement du gibier,...).

- 4) Impact économique :
  - a. la saturation éolienne sur le secteur d'Ancenis risque d'entraîner une perte d'activité touristique et une perte d'attractivité du territoire, donc un impact économique. Cette donnée ne semble pas avoir été prise en compte. **Il est nécessaire qu'elle soit chiffrée et ajoutée aux coûts du projet dans le bilan économique.**
  - b. Quel est le rendement technique des éoliennes ? quelle est la rentabilité financière du parc hors subventions, en intégrant les coûts de raccordement au réseau électrique et de mise en

fonctionnement ?

5) Conséquences du développement de l'éolien sur le Pays d'Ancenis

Comme le relève l'Autorité Environnementale, le secteur d'Ancenis est saturé d'éoliennes. Le paysage, déjà marqué par la ligne haute-tension Chinon-Cordemais s'en trouve défiguré irrémédiablement : vues depuis Cope-Choux (ISMH) et la Butte du Tertre, vue depuis la RD21 sur le château de la Villejégu (ISMH) et le clocher de Couffé avec le parc des Hautes-Landes, et maintenant le clocher de Teillé avant en arrière-plan ce nouveau parc éolien visuellement désorganisé.

De manière générale, il apparaît que les efforts sont de plus en plus axés sur le développement de l'énergie éolienne sans forcément mettre tous les moyens qu'il faudrait dans la réduction de la consommation d'énergie à tous niveaux. Dans un secteur où traditionnellement les opinions s'expriment peu, on perçoit sur le Pays d'Ancenis un choix stratégique de développement territorial source de financements, au détriment d'autres formes d'attractivité du territoire.

**L'avis est défavorable.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Z. M. R.', with a horizontal line underneath it.

C19

*[Signature]*  
+ 5 pages  
en photo

Joué sur Erdre, 12 octobre 2016

Mme Régine Mathern Mesnil  
Les Bondies  
44 440 Joué sur Erdre  
06-75-18-52-34  
[regine.mathern-mesnil@laposte.net](mailto:regine.mathern-mesnil@laposte.net)

A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur,  
M. Guy FERREIRA DA SILVA

Enquête publique – projet « Eolandes »

Monsieur,

Suite à notre discussion du 5 octobre dernier en mairie de Teillé, dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploitation d'un parc de 5 aérogénérateurs sur les communes de Teillé et Trans sur Erdre par la SAS Eola Développement, j'ai l'honneur de vous exposer ci-après mes observations par écrit.

Je suis mariée et mère de famille de 5 enfants. En 2005, nous avons choisi avec mon mari d'acquérir une maison isolée à la campagne et de mettre sur pied notre projet de vie dans un environnement le plus sain possible pour nos enfants. Rénovation avec matériaux d'origine et écologiques d'une petite bâtisse isolée de tout, c'est-à-dire, sans raccordement au réseau d'eau et sans raccordement au réseau électrique. Ce choix supposait beaucoup de sacrifices, récompensés par le cadre de vie qui nous accueillait.

La maison a bénéficié d'une électrification en « site isolée » en 2007 : après une campagne de mesure des vents qui a donné des résultats négatifs, le Sydela et l'ADEME nous ont proposé l'installation de panneaux photovoltaïques et d'un parc de batteries. Aujourd'hui nous sommes un foyer de 7 personnes qui consommons 1800 kWh/an, et ce depuis bientôt 10 ans. Autant souligner le fait que nous et nos enfants avons une conscience aigüe de ce qui s'appelle « l'économie d'énergie », des contraintes liées aux énergies renouvelables et des enjeux de la transition énergétique : pas de four à micro-ondes, de cafetière électrique ou tout appareil électrique à résistance chauffante (chauffage, appareil à raclette, fer à repasser...) mais un chauffe-eau solaire sur lequel sont branchés lave-linge et lave-vaisselle, une cuisinière bois avec bouilleur, etc. Et un groupe électrogène (énergie thermique) en relai pour les semaines où les journées sont les plus courtes et où l'ensoleillement est insuffisant.

Depuis 2005, des parcs d'éoliennes industrielles ont poussé régulièrement ici et là dans notre secteur, au point qu'aujourd'hui, sur le trajet que je fais le plus couramment (Nort sur Erdre - Châteaubriant, via Issé), en voiture ou en tram-train, je vois des aérogénérateurs en permanence qui « ponctuent » régulièrement le paysage. Depuis la route, ce n'est peut-être pas très gênant, on ne fait que passer... Quand j'emprunte le chemin de terre qui mène à ma maison, soit 2 km depuis la Lirais à Abbaretz jusqu'aux Bondies à Joué sur Erdre (où on se trouve à environ 60 m d'altitude), on a une vision panoramique sur les parcs du sud-est de la COMPA. Depuis l'année dernière, nous bénéficions également d'une vue directe, permanente et rapprochée sur le parc des « Héronnières »

qui se trouve à une dizaine de km et dont les 6 machines culminent à 150m. Depuis ce point de vue, elles apparaissent alignées, à équidistance les unes des autres.

Quand nous partons à pied depuis chez nous sur les sentiers de randonnée, la vision est la même. Notre promenade dominicale part des Bondies vers le sud pour contourner le bois de la Vente, rejoindre le lac de Vioreau (le « Petit Vioreau ») et revenir aux Bondies. C'est un circuit de 2 heures de marche : il n'y a que les passages dans les bois qui nous épargnent la vue d'une éolienne à l'horizon.

Enfin, quand je monte dans ma chambre, je vois en plein dans ma fenêtre, les 6 aérogénérateurs des Héronnières. On les voit en permanence, car :

- Quand il fait beau, leur mât est éclatant et reflète le soleil ; quand elles tournent, leur mouvement attire l'œil
- Quand il fait gris, leurs signaux lumineux clignotent en blanc et les flashes percent la grisaille
- Quand il fait nuit, leurs signaux lumineux rouges sont comme des enseignes lumineuses clignotantes accrochées dans les airs et allumées en permanence.

Et c'est sur ce point que je souhaite vraiment insister. C'est ce point qui m'a fait me déplacer à l'enquête publique et prendre la plume : ces flashes sont extrêmement puissants et même à 10 km, ils sont gênants. C'est comme si j'habitais en ville et que j'avais un commerce avec une enseigne lumineuse de l'autre côté de la rue, sauf qu'en ville, les éclairages sont coupés une partie de la nuit, alors qu'avec les éoliennes c'est en permanence que les flashes sont en fonctionnement... Et sauf que j'habite au milieu de nulle part, en pleine campagne et que je n'ai pas les avantages de la ville...

Je ne vois plus « la nuit », et pire, je vois les 6 machines dans l'encadrement de ma fenêtre depuis mon lit. A ce stade, il ne s'agit pas de question de défense du paysage, mais de nuisances nouvelles de voisinage.

La pollution lumineuse qui n'existait pas il y a 10 ans est bien installée. Parcourez, je vous prie, cette partie du département, de nuit, et vous vous rendrez mieux compte de la véracité de mes observations. Mais vous ne ferez que passer. Nous, c'est pour tout le restant de notre vie que nous les avons sous les yeux : j'ai bientôt 40 ans.

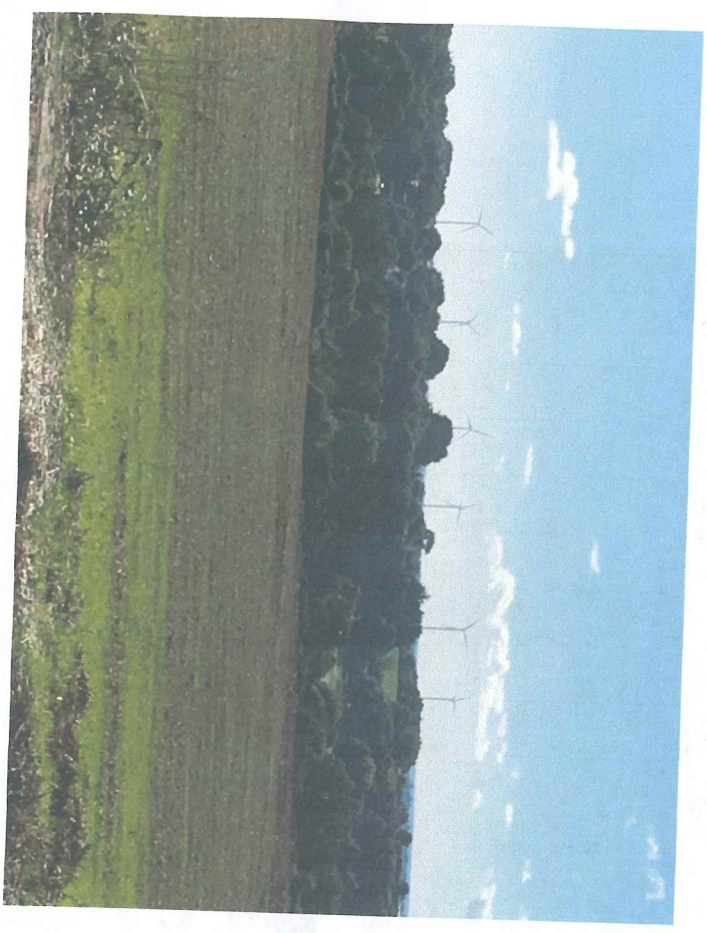
Alors 5 machines supplémentaires de 170 m de haut ! (Un record pour un projet citoyen : tout le monde va en bénéficier... visuellement !) Qui vont se trouver visuellement en alignement, à gauche (depuis chez moi), avec le parc des « Héronnières » et la « Ferme éolienne du Merisier » (5 machines autorisées en 2015 non encore construites...)... 10 machines de plus... c'en est trop !

Je vous rappelle également que nous n'avons trouvé aucun photomontage de co-visibilité réalisé à partir du secteur de la Lirais (point culminant qui se situe dans le périmètre d'étude du parc), ni aucune coupe étudiant l'impact du projet jusqu'à chez moi dans le dossier mis à disposition pendant l'enquête.

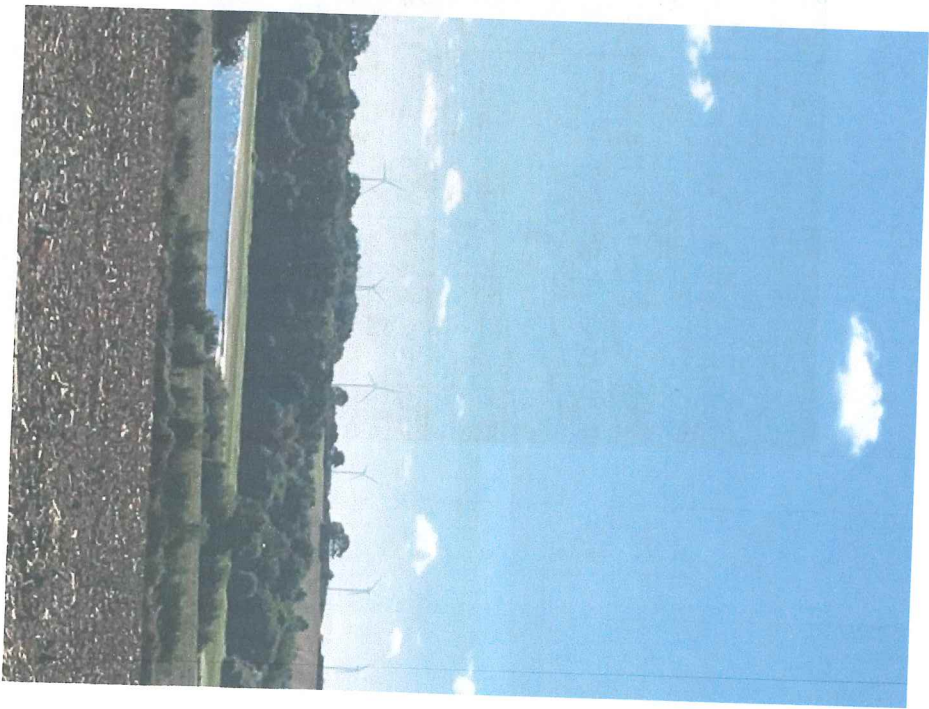
*Dans l'espoir que mes observations seront prises en compte et certaine que vous comprenez le sens de ma démarche, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées*



Différentes vues du parc des « Héronnières » depuis mon lieu de vie :



Vue depuis l'entrée du Bois de la Vente (portail principal d'accès)



Vue depuis le sentier de randonnée qui mène à l'étang de Vioreau.





Vue depuis notre jardin (vue vers le sud). Les Bondies



Vue nocturne depuis notre chambre : flashes rouges permanents.

2/3

2



Les 6 flashes dans l'encadrement de ma  
fenêtre de chambre à coucher.  
(ils ne sont d'ailleurs que rarement synchronisés)



(même vue avec  
éclairage)

Abbaretz, 12 octobre 2016

M. Hervé Merlaud  
Exploitant agricole  
La Lirais  
44 170 ABBARETZ

à Monsieur le Commissaire enquêteur,  
Enquête publique – projet « Eolandes »

Monsieur,

J'exploite deux fermes, l'une à La Lirais sur la commune d'Abbaretz et l'autre sur la commune de Riaillé.

J'ai déjà été approché par des promoteurs éoliens pour signer un bail de location et avoir une machine sur les terres que j'exploite. Mais, des éoliennes, il y en a assez par ici et j'ai dit non.

Quand je suis chez moi dans ma cour de ferme à la Lirais, j'ai un point de vue imprenable sur toute la région. Sauf que désormais, je peux regarder à 360°, et j'ai toujours une éolienne en ligne de mire. Le pire, c'est le soir quand elles clignotent.

Quand je me rends à Riaillé, c'est la même chose. Il y en a beaucoup et on continue à en rajouter. Ce nouveau parc, encore plus haut que les autres, est de trop.



Accueil Mairie de TEILLÉ

**De:** Bureau Sandra <bureau.sandra@wanadoo.fr>  
**Envoyé:** jeudi 13 octobre 2016 01:11  
**Objet:** EOLIEN/ pour information communiqué de presse  
**Pièces jointes:** eolien octo2016.pdf



Pour votre information, le communiqué transmis à la presse ce jour à la suite du Conseil Municipal de Riaillé de ce soir.

A transmettre aux élus.

Cordialement.

**Sandra BUREAU**

Portable : 06.63.68.43.07

Communique de presse mercredi 12 octobre 2016 de Sandra BUREAU

**Multiplicité inquiétante et développement anarchique de projets éoliens sur le Nord Est 44 : Sandra BUREAU Interpelle la COMPA, le Conseil Régional et lance un appel à la vigilance aux élus du pays d'Ancenis et Châteaubriant**

Alors que des pétitions sont en cours de signature et que de nombreuses mobilisations de riverains inquiets sont en place (*comme celle au conseil municipal de Riaillé ce mercredi 12 octobre*), Sandra BUREAU conseillère municipale de RIAILLE (pays d'Ancenis) et ancienne conseillère régionale, s'inquiète du développement galopant et anarchique des projets de parcs éoliens au Nord Est 44. Chiffres : entre Nozay, Derval, Nord sur Erdre et Ancenis, plus d'une 100aine éoliennes sont actuellement autorisées sur plus d'une 20aine de parcs existants / une bonne 50 aine en projets sur 10aine parcs et le tout dans un rayon d'une 20aine de km !»

*« Attachée à l'écologie et favorable au développement des énergies renouvelables, j'ai notamment voté le Schéma Régional Eolien à la région SRE (annulé depuis) lors de mon dernier mandat. J' ai donné aussi, il y a quelques années, un avis favorable au parc de la Vallière sur Pannecé et Riaillé. Mais en avril 2016 face à la multiplicité des projets dans mon secteur et leurs développements anarchiques, j'ai décidé de voter contre un nouveau projet sur ma commune en proximité d'une zone Natura 2000, malgré l'avis favorable de la majorité municipale en place. Trop c'est trop ! La spéculation prendrait t-elle le pas sur l'intérêt environnemental ? Les ZDE (Zone de Développement Eolien voté par la Compa en 2011) ont été abrogée en 2013 et le SRE- Schéma Régional Eolien- approuvé en 2011, lui, annulé en 2016 ! par manque d'évaluation environnementale notamment. Où est la vision encadrée et concertée sur le développement éolien sur le territoire notamment ? Le développement des projets de parcs éoliens par les promoteurs divers au nord est 44, me semble anarchique et inquiétant avec une communication opaque (sauf pour les rares projets avec portage « citoyen »). Nous assistons à un véritable raz de marée de projets éoliens dans le secteur Nord Est 44 essentiellement hors ZDE, qui est particulièrement ciblé par les promoteurs privés ; Les maires et conseillers municipaux souvent peu informés en amont, ou souvent trop prudents sur un sujet « délicat politiquement », donnent quasi tous des avis favorables pour chaque projet se remettant à la décision de la préfecture et aux experts. Notre devoir d'élu, est de protéger notre environnement tout en étant à l'écoute de tous, afin de prendre le recul nécessaire pour une vision globale sur le territoire, quelques soient les clivages politiques, les lobbies ou les intérêts économiques des promoteurs privés qu'ils soient avec un portage « citoyens » ou non. J'en appelle à la vigilance des élus et leur devoir d'écoute.»*

**C'est pour cette raison que Sandra BUREAU a interpellé le vice-Président de la Région en charge de l'aménagement du territoire et de la transition énergétique, Maurice Perrion, qui l'a reçue cette semaine et le vice-président de la COMPA en charge de l'environnement, Jean Pierre BELLOEIL qui l'a reçoit en fin de semaine, afin de les sensibiliser aux inquiétudes des riverains et agriculteurs notamment, et d'avoir des perspectives et explications quant sur le Shéma Régional Eolien annulé en 2016 qui prive le territoire d'une vision cohérente et concertée sur ce thème. Un Rdv dans les jours qui suivent, est aussi prévu à la Région, avec les collectifs de riverains créés, afin de prendre connaissance de leurs inquiétudes et leurs demandes.**

**Olivier KRIEGK**

59 Rue de La Couleuverdière  
44150 Saint Géréon  
Tél 02 40 83 24 49  
Email : o.kriegk@gmail.com

**Monsieur le commissaire  
enquêteur**

PROJET éolien citoyen de  
TEILLE/TRANS sur Erdre

Monsieur le commissaire,

Je souhaite apporter ma contribution à l'enquête publique en cours concernant le projet éolien citoyen déposé par la SAS EOLA Développement.

Je dois préciser en préalable que je suis très favorable à ce projet, dont je suis par ailleurs acteur et soutien financier au travers des actions que j'ai souscrit au capital de cette société.

Mon soutien à ce projet est lié à de nombreux motifs :

- Tout d'abord, mon engagement personnel en faveur des énergies renouvelables, qui a commencé en 1983 lors de la construction de ma maison bioclimatique et solaire. Je suis également impliqué dans l'exploitation de centrales photovoltaïques.
- La cohérence de ce projet éolien avec les objectifs de la France et de l'Europe en matière de réchauffement climatique (COP 21) et corrélativement de développement des énergies renouvelables.
- Le caractère collectif et citoyen de ce projet, qui se propose d'associer un grand nombre de personnes principalement à proximité géographique du parc éolien envisagé.
- L'opportunité qui est offerte de réconcilier de manière concrète les citoyens avec l'économie et un projet industriel conséquent, en apportant de la valeur ajoutée à la région d'Ancenis.

J'ai lu avec attention l'avis de l'autorité environnementale relatif à ce projet. J'en retiens l'élément principal que cet avis reflète le sérieux des études qui ont été produites pour ce dossier. Concernant l'aspect paysager qui fait l'objet d'une remarque moins positive, je voudrais souligner le caractère subjectif des jugements que l'on peut porter sur l'évolution du paysage. Pour ma part, je ferais remarquer que dans le paysage de la COMPA, l'histoire récente (années 1970) a impacté de manière brutale les paysages par une politique de remembrements qui a supprimé le bocage traditionnel. En matière d'éléments saillants, il m'apparaît que la ligne à très haute tension qui traverse la COMPA d'Est en Ouest est moins élégante que les projets éoliens qui se développent, dont celui d'EOLA.

Je vous remercie par avance de prendre mon avis dans les conclusions de votre enquête, et vous prie de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Déposé en mairie de TEILLE le 14 octobre 2016

Olivier KRIEGK



M. et Mme Olivier *Hardy*  
225 la rogerie  
44440 TEILLE

Teillé, le 15 octobre 2016

Objet : Avis d'enquête publique / Parc éolien Teillé – Trans

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous sommes passés à la mairie de Teillé pour prendre connaissance du dossier concernant le projet de parc éolien sur les communes de Teillé et Trans sur Erdre. Nous tenons à vous part de plusieurs observations, notamment sur les nuisances (visuelles et sonores), mais aussi sur la procédure suivie.

### I – Les nuisances

#### *I-a) Des nuisances visuelles importantes difficiles à masquer*

Nous trouvons que dans le secteur, la multiplicité des projets d'éolien (Couffé, Pannecé, Les Touches, Riaillé, ...) de façon anarchique, n'est pas sans conséquence visuelle. Même la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) des Pays de la Loire le souligne dans son rapport du 25 juillet 2016 (et précise même que « *le risque de saturation visuelle est désormais réel* »). L'implantation de plus en plus nombreuse d'éoliennes risque donc de défigurer notre paysage.

EOLA propose effectivement des plantations de haies pour masquer en partie les éoliennes, mais quelle végétation peut réellement être efficace pour limiter la vue lorsque l'on sait que les éoliennes feront plus de 170m de haut et que les maisons les plus proches seront à moins de 600m (poirier fourchu, la Loire et la rogerie) ? Où seront implantées ces haies ? Qui fournira les plants ? Qui s'occupera de l'entretien et de la taille des haies ? Il est possible qu'une réglementation pour l'accès à la déchetterie soit mise en place : si tel est le cas, qui prendra en charge les coûts de l'évacuation des végétaux ?

#### *I-b) Un effet stroboscopique pouvant être gênant*

Une éolienne projette comme toute autre haute structure, une ombre sur le terrain qui l'entoure : les personnes qui habitent très près d'une éolienne, peuvent se sentir gênées, lorsque ses pales traversent la lumière du soleil, la coupant en morceaux et provoquant ce que l'on appelle un effet stroboscopique. Par conséquent, selon l'inclinaison du soleil, ces ombres peuvent atteindre une portée de plusieurs centaines de mètres ce qui rend cet effet stroboscopique inévitable pour les riverains des parcs éoliens. Nous savons que face à cet effet, certaines personnes peuvent perdre l'équilibre ou souffrir de nausée car les trois organes de perception de la position (oreille interne, yeux et récepteurs musculaires et articulaires) sont alors en désaccord : les yeux perçoivent un mouvement, alors que les oreilles et les muscles ne le perçoivent pas. L'effet stroboscopique pourrait aussi provoquer des crises d'épilepsie. Par conséquent, qu'avez-vous prévu pour éviter ces risques ?

#### *I-c) Des nuisances sonores non négligeables*

Le silence est la qualité recherchée par les habitants et les retraités en quête de calme à la campagne. Or la DREAL relève des nuisances sonores « *L'étude fait apparaître des émergences importantes pouvant induire une gêne du voisinage notamment en période nocturne et estivale* » »

D'autre part, en janvier 2015, Mark Duchamp écrit un article sur « Eoliennes : un rapport prouve l'existence de nuisances sonores ». Il parle de l'étude menée au parc éolien de Pacific Hydro à Cape Bridgewater, dans l'Etat de Victoria, par Steven Cooper, ingénieur en acoustique, qui a mis en évidence un

2/2

patron unique d'infrasons, baptisé "Signature acoustique de l'éolienne" dans une étude précédente, et sa corrélation avec l'apparition et la gravité de symptômes chez les riverains qui s'étaient plaints de "sensations" souvent insupportables. Il s'agit notamment de troubles du sommeil, de maux de tête, de tachycardie, de pressions dans la tête, les oreilles ou la poitrine, etc..., tels que décrits par les résidents (symptômes généralement connus sous le nom de Syndrome Eolien (SE). Il a également identifié "des signaux discrets à basse fréquence modulés en amplitude" émis par les éoliennes, et a trouvé que les victimes y étaient également sensibles. Une autre conclusion de son étude est que la méthode danoise pour mesurer les "nuisances sonores" de basse fréquence à proximité d'éoliennes est inappropriée. Le sont également les normes de bruit appliquées aux parcs éoliens dans l'Etat de Victoria, dans le reste de l'Australie et en Nouvelle-Zélande, connues comme la Norme 6808 de Nouvelle-Zélande. Tout comme sont inadéquates toutes les autres normes dans le monde qui réglementent "les nuisances" près de parcs éoliens. Elles ne prennent pas en compte les infrasons, tout simplement. Il recommande donc que d'autres études soient faites afin d'établir "un seuil pour se protéger contre les effets néfastes". Il écrit aussi : "les pics de vibrations qualifiés par certains riverains de gênantes alors que les éoliennes sont à l'arrêt pourraient être dues à des rafales de vent provoquant des résonances dans les pales /tours et nécessitent une enquête plus poussée".

Par conséquent, pour ceux qui seront vraiment gênés par le bruit, avez-vous pensé à leur donner les moyens (indemnisation) de déménager et de retrouver la même qualité de vie ?

*i-d) – Des interférences pour les téléviseurs et radios possibles*

La réception actuelle sur nos téléviseurs et radio est bonne actuellement. Qu'en sera-t-il lorsque les éoliennes seront implantées ?

En cas de baisse de réception, que comptez-vous faire pour les particuliers concernés ? Prendrez-vous en charge les frais occasionnés ?

## II – La procédure suivie est-elle aussi neutre qu'on veut nous faire croire ?

*II-a) Des différences de traitements inacceptables entre propriétaires*

EOLA a rencontré le propriétaire du Château de la Guibourgère (situé à 1390m de l'éolienne la plus proche) dès avril 2015 pour lui proposer une solution. Les propriétaires des maisons impactées par le projet (dont les plus proches sont à moins de 600m) ont, eux, simplement trouvé un courrier dans leur boîte aux lettres en septembre 2016. Pourquoi cette différence de traitement ?

*II-b) Des photomontages suspicieux*

Dans les dossiers, nous avons vu des photos de la vue actuelle et des montages avec les futures éoliennes pour permettre une meilleure appréhension de l'impact environnemental.

Sur l'un de ces montages, l'éolienne N°3 apparaît entièrement cachée par la végétation, notamment par un chêne. Or ce chêne nous appartient puisqu'il se situe à la rogerie sur notre terrain. Comment peut-on vouloir démontrer que cette éolienne sera entièrement cachée, sachant que ce chêne, étant sur un terrain privé peut être abattu un jour ? De plus, si le photographe s'était avancé de quelques mètres vers la sablière pour prendre cette photo, aucune végétation n'aurait pu la cacher. On peut donc se poser des questions sur la neutralité et la volonté de cacher la vérité sur l'impact visuel ! Par conséquent, on peut douter des autres photos montage.

En conclusion, nous ne nous opposons pas au développement durable, ni aux énergies renouvelables, mais restons sceptiques sur toutes les conséquences de ce projet éolien pour les habitants les plus proches. Nous serions d'ailleurs curieux de savoir si les adhérents de l'association EOLA seraient toujours partant pour le projet s'ils avaient une éolienne au pied de leur maison !

Hardy



EARL La Loire  
M. Michel Paitier - La Loire  
44440 Teillé.

M. le Commissaire  
enquêteur.

Enquête Publique  
Parc EOLANDES  
Teillé - Trans. sur Erdre.

Teillé le 16 octobre 2016.

Monsieur le Commissaire,

Je complète les remarques que j'ai  
faites sur le registre d'enquête à la mairie  
de Teillé.

Depuis l'annonce de la création du  
parc éolien en 2009. 2010, où nous avions  
donné notre accord pour la réalisation des  
études sur nos terrains, sans a priori,  
un certain nombre d'éléments d'information  
attirent désormais votre attention et nous  
inquiètent.

Il semble que désormais les distances  
préconisées par rapport aux habitations  
seraient bien au-delà des 500m.  
(qui sont encore admis réglementairement).

Notre propre habitation est située effectivement  
à 520 m de l'éolienne N° 5, aussi  
nous nous posons beaucoup de questions  
sur l'influence qu'aura la présence

et le fonctionnement de cette évolution  
sur notre environnement de vie au  
quotidien, tant pour nous-mêmes, que  
pour les animaux (troupeau de vaches  
laitières), et ceci  
dans plusieurs domaines : le bruit,  
les ombres, les courants d'air, les  
vibrations, les ondes,  
S'il se produit effectivement des influences  
néfastes sur notre environnement et sur  
nous-mêmes, comment cela sera-t-il  
pris en compte ? quel organisme pourrons-  
nous contacter ?

Michel Paitier.

la science des questions  
par médience